

**Projet de construction d'une usine de transformation  
des produits de la pêche à Paspébiac  
par Unipêche M.D.M. Itée**

**Dossier : 6211-019-026**

**Compte rendu de la période d'information  
et de consultation du dossier par le public  
du 26 juillet au 9 septembre 2016**

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet de construction d'une usine de transformation des produits de la pêche à Paspébiac* par Unipêche M.D.M. Itée a pris fin le 9 septembre 2016. Conformément au mandat qui lui a été confié le 14 juillet 2016 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 26 juillet au 9 septembre 2016, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

---

## Le projet

### Justification et description

Dans le but de mieux répondre aux exigences de ses clients internationaux, Unipêche M.D.M. Itée désire moderniser ses installations, ce qui lui permettrait aussi de se livrer à de la deuxième et troisième transformations et d'assurer sa présence sur de nouveaux marchés. Le projet coûterait 28,4 M\$ et bénéficierait d'un soutien financier de 14,9 M\$ du gouvernement du Québec réparti de la façon suivante : un prêt sans intérêt de 9 M \$, un prêt avec intérêt de 4,5 M \$ et une subvention de 1,4 M \$ du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Le nouveau bâtiment serait érigé sur un terrain appartenant à l'entreprise et sur une partie d'un autre terrain appartenant au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Ces terrains, qui ont déjà fait l'objet d'interventions anthropiques, sont situés dans un secteur à vocation industrielle selon le zonage municipal de la Ville de Paspébiac. Le bâtiment existant serait conservé et contiendrait des viviers ou servirait à l'entreposage de matériaux.

Les nouvelles installations seraient construites sur une dalle de béton ce qui suppose la réalisation préalable de travaux de préparation du terrain situé en milieu hydrique, soit à l'intérieur de la ligne naturelle des hautes eaux calculée pour des inondations de récurrence de deux ans. Ainsi, conditionnellement à l'obtention des autorisations requises de la part du MDDELCC, le décapage de la surface visée serait suivi de travaux de remblayage. Trois types de matériaux de remblai distincts seraient utilisés soit du remblai naturel, du remblai recyclé (provenant des travaux de réfection du port) et du béton de ciment recyclé duquel on retirerait les éléments ferreux. Unipêche estime qu'il s'écoulerait deux ans entre le début des travaux et la mise en activité de l'usine.

(Extrait du communiqué émis le 26 juillet 2016)

### Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent de l'information colligée lors de la séance d'information. Ces préoccupations sont les suivantes :

- la vocation du site de l'usine actuelle après la construction de la nouvelle (restauration du site ou réutilisation du bâtiment par l'entreprise) ;
- l'intégration de la nouvelle usine dans le paysage compte tenu de la proximité du lieu historique national du banc de pêche de Paspébiac (harmonisation avec les anciens bâtiments existants) ;
- la provenance des matériaux nécessaires au rehaussement du site d'implantation de la nouvelle usine ;

- l'utilisation de l'huile végétale pour la machinerie afin de minimiser les risques de contamination des milieux terrestre et hydrique ;
- le questionnement à savoir si le site d'implantation de la nouvelle usine se retrouve en zone inondable et s'il a déjà été inondé ;
- l'établissement de la ligne des hautes eaux et le niveau de la mer prise en compte pour la planification du projet ;
- la vulnérabilité de réalisation du projet compte tenu des délais pour obtenir les autorisations gouvernementales ;
- l'importance du projet pour l'emploi dans la région.

## Les activités d'information et de communication

### Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centres	Adresses
Bibliothèque de Paspébiac <i>Accès Internet gratuit</i>	95, boulevard Gérard-D.-Levesque Ouest
Bureau de la municipalité de Paspébiac	5, boulevard Gérard-D.-Levesque Est

### Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés sur le site Web du BAPE.

### La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
3 août 2016		<i>L'Écho de la baie</i>
4 août 2016	<i>Journal de Québec</i>	
4 août 2016	<i>Journal de Montréal</i>	
10 août 2016		<i>L'Écho de la baie</i>

## Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
26 juillet 2016 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	163	Site Web et compte Twitter du BAPE 784 abonnés
23 août 2016 Rappel de la tenue de la séance d'information auprès des médias	Médias écrits et électroniques de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	Ne s'applique pas	Compte Twitter du BAPE 811 abonnés

## La séance d'information

<b>Date</b>	Le mardi 23 août 2016 à 19 h 30
<b>Lieu</b>	Maison des Citoyens, 5, boulevard Gérard-D. Levesque Est Paspébiac
<b>BAPE : Animation</b>	M <sup>me</sup> Diane Paquin, directrice des communications
<b>Accueil et prise de notes</b>	M. René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications
<b>Promoteur</b>	M. Jean-Marc Marcoux, président, Unipêche M.D.M Itée M. Gino Lebrasseur, directeur général, Unipêche M.D.M Itée M <sup>me</sup> Julie Dugas, chargée de projet, Activa Environnement
<b>Assistance</b>	36 personnes
<b>Durée</b>	1 heure

## Les relations de presse

Deux médias étaient présents à la séance d'information du 23 août 2016, le journal hebdomadaire *L'Écho de la baie* et la station de radio *CHNC*.

## La revue de presse

À la suite du communiqué annonçant la tenue de la période d'information et de consultation du dossier par le public, les stations de radio *CBGA-FM (Radio-Canada)* Rimouski, ainsi que *CIEU-FM* à Carleton ont parlé du projet et de la tenue de la séance d'information.

## Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec le chargé de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.



Québec, le 14 septembre 2016

Karine Lavoie, conseillère en communication, chargée du dossier  
En collaboration avec Diane Paquin, directrice des communications et  
René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications